

AFFAIRE N° 14.

OBJET : Acquisition de 4 camions pour les besoins des différents services.

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du Vote du Budget Primitif 1980, vous avez inscrit un crédit de 500 000,00 F au Chapitre 901 Article 215 pour l'acquisition de 4 camions ainsi répartis dans les différents services :

- 3 camions affectés dans les écarts
- 1 camion pour le Magasin Général

Les Services Techniques ont lancé un Appel d'Offres à ce sujet le 28 Mai 1980 et la Commission d'Appel d'Offres a retenu le 27 Juin 1980 la proposition la moins disante de la Société RENAULT pour un montant de 451 456,80 F.

Conformément à ce choix, un marché a été passé avec la Société RENAULT pour la livraison des véhicules dans un délai d'un mois.

Je vous demande d'enteriner la passation de ce marché.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

x

x x

*VC - Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des F.C.L
Aigué : Martin Claude PARCOM
Pour Copie Conforme,
et D. 1. 29 Août 1980*